MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

cerfa
N° 15245*02

DÉCLARATION DE CANDIDATURE AUX ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES (1)
REMPLAÇANT

Formulaire à remplir par chaque remplaçant

Formulaire valable uniquement s'il est accompagné des pièces justificatives
(voir notice explicative)

DÉPARTEMENT : : .....

CANTON : .....

☐ 1er TOUR ☐ 2nd TOUR

1. CANDIDAT SUSCEPTIBLE D'ÊTRE REMPLACÉ

Nom de naissance : .....
Nom figurant sur le bulletin de vote : .....
Prénom(s) de naissance : .....
Prénom(s) figurant sur le bulletin de vote : .....
Sexe : Masculin ☐ Féminin ☐
Né(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_| à (commune) : .....
Département / Collectivité d'Outre-mer : .....
Pays : .....

2. IDENTITÉ DU REMPLAÇANT

Nom de naissance : .....
Nom figurant sur le bulletin de vote : .....
Prénom(s) de naissance : .....
Prénom(s) figurant sur le bulletin de vote : .....
Sexe : Masculin ☐ Féminin ☐
Né(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_| à (commune) : .....
Département / Collectivité d'Outre-mer : .....
Pays : .....

3. SITUATION DU REMPLAÇANT

Profession(2) : .....
Numéro CSP correspondant(3) : |_|_|
Étiquette politique déclarée du remplaçant(4) : .....
Êtes-vous actuellement conseiller départemental dans le département ? : oui ☐ non ☐

4. COORDONNÉES DU REMPLAÇANT

Adresse : ....
N° (*bis, ter*) Type de voie Nom de la voie
Code postal : |_|_|_|_|_| Commune : .....
Pays (si hors France) : .....
Téléphone *(recommandé)* : __ __ /__ __ /__ __ /__ __ /__ __
Courriel *(recommandé)* : .....

(1) Code électoral, articles L. 191 à L. 224, R. 109-1 à R. 117-1.
(2) Pour les fonctionnaires, indiquer l'intitulé exact du poste occupé.
(3) Voir la nomenclature des catégories socioprofessionnelles (CSP) figurant en annexe du mémento à l'usage des candidats disponible sur le site internet du ministère de l'Intérieur.
(4) L'étiquette politique du remplaçant peut être différente de celle du candidat. Cette mention n'est pas obligatoire. Le remplaçant peut indiquer la mention « sans étiquette ». S'il laisse la rubrique vide, le remplaçant sera considéré comme « sans étiquette ».

5. DÉCLARATION DE CONSENTEMENT DU REMPLAÇANT

Je soussigné(e), M./Mme ....

1) accepte de remplacer, dans les cas prévus au 2e alinéa de l'article L.221 du code électoral, M./Mme .... qui a déclaré vouloir déposer sa candidature aux élections départementales du canton cité en tête de la présente déclaration ;

2) reconnais avoir été informé(e) :
   i) qu'en application des articles 6-III et 31-II de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les données recueillies dans la présente déclaration sont susceptibles de faire l'objet de deux traitements automatisés, autorisés sous les appellations « Application Élections » et « Répertoire national des élus » par le décret n° 2014-1479 du 9 décembre 2014 ;
   ii) que ces données, à l'exception de celles qui sont mentionnées au 2° du I de l'article 5 du décret précité (adresse, coordonnées téléphoniques et adresse de messagerie électronique) sont susceptibles d'être diffusées à toute personne qui en ferait la demande ainsi que de figurer sur le site internet du ministère de l'intérieur et la plate-forme ouverte des données publiques (www.data.gouv.fr) ;
   iii) que le droit d'accès et le cas échéant de rectification des données à caractère personnel s'exerce directement auprès de la préfecture par courrier postal ou par courriel. Il est organisé dans les conditions définies par les articles 49 et 50 de la loi du 6 janvier 1978 précitée. Un délai de trois jours minimum est nécessaire pour prendre en compte la demande de rectification des données. Il n'y est pas fait droit pour diffuser les résultats si la demande est présentée dans les trois jours précédant le tour de scrutin.

Le remplaçant appose, à la suite de sa signature, la mention manuscrite suivante :

« La présente signature marque mon consentement à être remplaçant(e) de [nom et prénoms du candidat], candidat à l'élection au conseil départemental ».

DATE : |__|__|__|__|__|__|__|__|

Signature du remplaçant :

NOTICE EXPLICATIVE

Recommandations générales

1. Il est recommandé de compléter le formulaire de manière informatique. Si vous le remplissez manuellement, veillez à écrire en **lettres majuscules** de façon lisible. Le formulaire doit comporter **la mention manuscrite demandée ainsi que votre signature originale,** pour attester de votre consentement à être remplaçant. Tout consentement obtenu par fraude entraîne l'annulation de l'élection du binôme concerné. Une déclaration de candidature sur laquelle la signature est **photocopiée n'est pas recevable.**

2. L'indication, dans vos coordonnées, d'un numéro de téléphone et d'un courriel est fortement recommandée afin que la préfecture puisse vous contacter au cas où votre déclaration serait incomplète.

Documents à fournir

Afin que votre déclaration soit valable, vous devez impérativement joindre au formulaire de déclaration les documents suivants :

1. Un justificatif d'identité avec photographie en cours de validité ;

2. Pour apporter la preuve de votre qualité d'électeur :

- soit une attestation d'inscription sur une liste électorale comportant vos noms, prénoms, domicile ou résidence et date et lieu de naissance, délivrée par le maire de la commune d'inscription dans les trente jours précédant le dépôt de la candidature, ou téléchargée sur le site https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE ;
- soit une copie de la décision de justice ordonnant votre inscription sur la liste électorale de cette commune (l'original doit être présenté lors du dépôt du dossier) ;
- soit votre carte nationale d'identité ou votre passeport en cours de validité ou un certificat de nationalité pour prouver votre nationalité **et** un bulletin n° 3 du casier judiciaire délivré depuis moins de trois mois pour établir que vous disposez de vos droits civils et politiques.

3. Si vous n'êtes pas domicilié dans le département, ou si les pièces mentionnées au 2. n'établissent pas votre domicile dans le département :

- soit un avis d'imposition ou un extrait de rôle, délivré par la direction départementale des finances publiques, qui établit que vous êtes inscrit personnellement au rôle des contributions directes d'une commune du département au 1er janvier de l'année de l'élection ;
- soit une copie d'un acte notarié établissant que vous êtes devenu, dans l'année précédant celle de l'élection, propriétaire d'un immeuble dans le département ou d'un acte (notarié ou sous-seing privé) enregistré au cours de la même année établissant que vous êtes devenu locataire d'un immeuble d'habitation dans le département ;
- soit une attestation notariée établissant que vous êtes devenu propriétaire par voie successorale d'une propriété foncière dans le département depuis le 1er janvier de l'année de l'élection ;
- soit une attestation du directeur départemental des finances publiques établissant, au vu notamment des rôles de l'année précédant celle de l'élection et des éléments que vous produisez, et sous réserve d'une modification de votre situation dont l'autorité compétente n'aurait pas eu connaissance, que vous justifiez devoir être inscrit au rôle des contributions directes dans le département au 1er janvier de l'année de l'élection.

MI - SG/DICOM 2021